N° 128 • octobre 2009 • www.ville-corenc.fr

Les Nouvelles de Corenc

La Providence, une maison de retraite modèle

TRAVAUX PLUS DE 6 M€ PRÉVUS DANS LES CINQ ANS
PATRIMOINE LA CONDAMINE MISE EN LUMIÈRE
PLAN LOCAL D'URBANISME LA CONCERTATION CONTINUE
EXPOSITION LES DIX-SEPT AUTOPORTRAITS DE TERMAT

Après un an d'absence la cours de côte cycliste mairie de Corenc-fort du St Eynard est repartie d'un bon pied le samedi 5 septembre pour sa 13e édition. C'est une épreuve exigeante avec un dénivelé de 1 100 mètres sur 12 km et dès le départ des rampes à 20 %. Elle est maintenant organisée par l'ESSM cyclisme avec le soutien de la mairie de Corenc et du fort du St-Eynard. Pour cette reprise, elle a rassemblé 88 participants et compte pour un challenge regroupant les principales courses de côte de la région. Serge Garnier l'a emporté pour la neuvième fois en 41'02''. Chez les femmes, Céline Schuller s'est imposée en 54'23''

Le personnel de la résidence Le Verger a organisé un apéritif dînatoire le 11 septembre en soirée. Les résidents, leurs familles et les membres du CCAS ont ainsi été invités à apporter un plat sucré ou salé qui a ensuite été partagé. C'est donc autour de tables conviviales que les uns et les autres ont échangé.

Le 12 septembre dernier, la salle Mure-Ravaud a accueilli comme chaque année les associations corençaises: elles ont pu ainsi présenter leurs activités aux visiteurs venus nombreux pour s'informer. Un apéritif a réuni les participants, en présence de Jean-Pierre Vicario, maire.

Dans le cadre de la commémoration des 50 ans d'exil du Tibet, l'association Dolma Enfants du Tibet a organisé de nombreuses manifestations auxquelles ont participé de nombreux artistes, dont une soirée musicale le 11 septembre dans le cloître de la mairie avec la chorale Pas'sages (ci-dessus). Voir aussi page 17 l'élaboration du mandala réalisé pour cette opération par Hubert Dal Molin.

Organisée sur le plateau sportif du Village par l'Association familiale, la traditionnelle fête de l'enfance a été un grand succès le samedi 19 septembre. Plus de 400 ballons se sont envolés dans un ciel clément. De nombreux stands ont accueilli les familles corençaises qui ont pu participer à des jeux (jeux de massacre, pêche à la ligne, maquillage...) ou déguster de succulents gâteaux avant qu'un feu d'artifice clôture cette belle journée !

Impôts locaux : ce que les Corençais doivent savoir

Madame, Monsieur,
chers Amis,

Nous venons de recevoir nos taxes foncières. Prendre la décision d'augmenter les taux d'imposition n'est pas une décision agréable pour une équipe municipale pour la simple raison que les élus locaux sont, eux aussi, des contribuables locaux ! Oui, lors du vote du budget pour 2009 nous avons été amenés, sans aucune opposition au sein du conseil municipal, à augmenter les taux communaux d'imposition, taxe d'habitation et taxes foncières, de 6 %.

C'est une augmentation sensible mais je l'assume car, malgré cela, les taux d'imposition à Corenc restent parmi les plus modestes de l'agglomération grenobloise. Par ailleurs, Corenc, du fait de sa topographie ne génère presque pas de taxe professionnelle et se trouve ainsi pénalisée. Elle doit reverser à La Métro près de 248 000 euros par an au lieu de percevoir une dotation comme la quasi-totalité des autres communes de l'agglomération pourtant souvent bien plus riches ! Ensuite, le choix d'un urbanisme aéré, principalement fait de maisons individuelles, et beaucoup moins « rentable » fiscalement qu'une urbanisation dense. C'est là la rançon d'une certaine qualité de vie et aussi d'une valorisation du patrimoine de chaque Corençais.

Ainsi avec des recettes structurellement inférieures à la moyenne des communes comparables, Corenc doit faire face à des coûts importants : voiries et réseau d'eau potable vétustes, importance du réseau routier, démultiplication des services, écoles, bibliothèques, salles communales entre le haut et le bas de la commune. Située au cœur d'une grande agglomération, Corenc doit aussi répondre aux demandes légitimes de ses habitants en matière, par exemple, d'activités associatives, de petite enfance ou d'éducation.

L'alternative était claire : soit accepter une dégradation de la qualité de notre ville, de ses équipements et de ses services, soit prendre des décisions difficiles mais incontournables.

Dès 2008, en fermant la piscine, nous avons choisi la voie des efforts de gestion et de la maîtrise des coûts de fonctionnement. En 2009, nous avons dû augmenter les taux communaux d'imposition afin que la commune retrouve des marges de manœuvres pour investir dans la qualité de notre ville. Ainsi, une étude portant sur l'ensemble de nos voiries et réseaux a été réalisée au 1er semestre 2009. Elle va permettre de conduire un plan cohérent de réfection et d'embellissement de nos quartiers. Vous pourrez le découvrir en détail dans ce numéro.

Mais si j'assume l'augmentation de 6 % des taux communaux d'imposition, le conseil municipal ne saurait en revanche être tenu pour responsable ni de la hausse des valeurs locatives de 2,5 % décidée par l'Etat, ni de la création par La Métro d'un nouvel impôt sur les ménages, ni de l'augmentation, décidée par la même Métro, du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En toute amitié.

Jean-Pierre Vicario,
maire de Corenc

Contactez votre maire par e-mail !

Pour contacter le maire de Corenc, c'est très simple, envoyez-lui un courriel à l'adresse suivante : lemaire@ville-corenc.fr

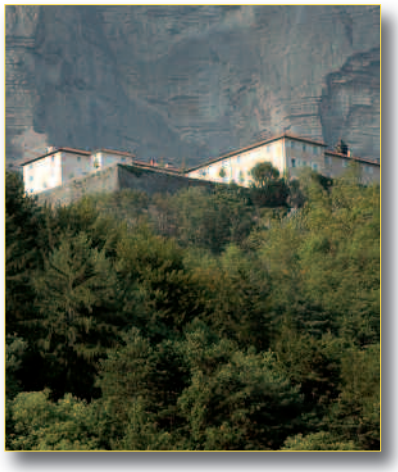

Sommaire

2 Ça s'est passé le mois dernier
En photos, les principaux événements de la vie corençaise
3 Editorial Impôts locaux : ce que les Corençais doivent savoir
4-7 Dossier La Providence, maison de retraite modèle (ci-contre) • **Paroles d'archives** "Ayez confiance en la Providence" • **Portrait** : Catherine Lecomte, la tête et le cœur
8-13 En direct de la mairie Plus de six millions de travaux dans les prochaines années • La Condamine mise en lumière • PLU : la concertation continue en octobre • Réouverture du Relais Assistantes Maternelles • Philippe Roman, invité de la Semaine du goût • Concert de musique sacrée au Village
14 Pratique Le monoxyde de carbone, ennemi sournois
15 Vie démocratique Libre expression
16-17 Les Corençais Virigine Gariel, tapissière : plus qu'un métier, un moyen de s'exprimer• Hubert Dal Molin, ou l'art du mandala
18-19 Les associations
20 A La Condamine Les 17 autoportraits de Termat

La Providence, m de retraite modè

Dans un site remarquable sur un promontoire face à la chaîne de Belledonne s'élève l'imposant bâtiment de la Providence donné par la congrégation des Petites Sœurs du Christ à l'association « Mieux vivre son âge » dont Aimé Paquet, qui fut député de l'Isère, maire de St-Vincent-de-Mercuze et Médiateur de la République, était alors le président.

Une première transformation intérieure des bâtiments en résidence pour personnes âgées pour 60 résidents a été inaugurée en 1990 mais restait inoccupée une surface d'environ 1 000 m².

Des travaux de rénovation et d'agrandissement permettant d'accueillir 78 résidents

L'association devenue « Association Marc Simian » a donc décidé de réorganiser et de réhabiliter l'ensemble des bâtiments. Ont été ainsi créées 16 nouvelles chambres et les 60 chambres existantes ont été entièrement refaites. Aujourd'hui les 76 chambres ont chacune une salle de bains et des toilettes privatives et les lits sont tous médicalisés. La salle à manger a été totalement refaite avec un mobilier de qualité et un nappage sur les tables. Des salons ont été créés à chaque étage et les jardins repensés et rendus accessibles par des handicapés. La résidence accueille également deux personnes en accueil de jour.
Une unité psycho-gériatrique avec jardin privatif a été créée à l'usage des personnes lourdement atteintes de la maladie d'Alzheimer.
Le montant des travaux s'est élevé à 7 800 000 €. Pour que cette opération voie le jour, les organismes publics se sont mobilisés : le Conseil général et la DDASS ont versé respectivement une subvention de 990 000 € et de 530 000 € le solde a été financé par l'association par autofinancement et par emprunt. La mairie de Corenc, elle, s'est pour sa part porté caution de l'association à hauteur de 1 980 000 €.

Un personnel nombreux et de qualité : 49 salariés

Pour encadrer ces 78 résidents, 49 salariés représentant 40,17 équivalents temps plein, comprenant :
- un personnel administratif : une directrice, une gouvernante, une secrétaire,
- un personnel de soins : un médecin coordinateur, un cadre infirmier, une infirmière, un préparateur, un pharmacien, un kinésithérapeute, 22 aides soignantes,
- un personnel hôtelier soit 14 salariés outre un homme d'entretien, deux gardiens de nuit. Etant précisé que, si le linge personnel des résidents est lavé dans la lingerie centrale, la cuisine et le lavage du linge hôtelier sont sous-traités,
- sans oublier une psychologue à temps partiel.

Une idée directrice : bien-être et respect de la personne âgée

L'établissement est classé dans la catégorie des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) non rattachés à un établissement hospitalier. Il s'agit d'une résidence médicalisée avec quelquefois des personnes fortement handicapées.
L'idée directrice de notre action est « le bien être et le respect des personnes âgées » explique Catherine Lecomte, présidente de l'association gestionnaire.
Les locaux ont été aménagés pour que les résidents se sentent à l'aise : salons, jardins, salon de coiffure. Mobilier, rideaux, dessus de lit donnent l'impression que l'on est chez soi. Les résidents peuvent demander en supplément la télévision, le téléphone ou un réfrigérateur. Ils peuvent également inviter leur famille ou leurs amis au restaurant de l'établissement et apprécier ainsi en leur compagnie la magnifique vue sur la chaîne de Belledonne de ce site exceptionnel.
Des animations sont organisées : scrabble, loto, gymnastique, piscine, bains thérapeutiques, peinture, chant, jeux, spectacles, sorties en cars…
Preuve de ce bien-être : la Providence compte actuellement cinq centenaires dont une personne de 106 ans !

Un budget annuel de 3 475 000 €

Ce budget annuel comprend le budget hôtelier annuel pour 1 900 000 €, le budget annuel de prise en charge de la dépendance soit 481 000 € et le budget annuel soins soit 1 090 000 €.

Accessible à tous

Cet établissement est accessible à tous puisque soit la pension est à charge du résident et de sa famille, soit la pension est prise en charge totalement ou partiellement par les services de l'aide sociale.
Cette magnifique réalisation sera inaugurée le 5 octobre en présence du préfet de l'Isère et de nombreux élus.

aison
le

Des robots qui préparent les médicaments !

La maison de La Providence et les maisons Saint-Jean au Touvet et de Sainte-Marie d'Alloix, toutes trois gérées par l'association Marc Simian, sont les seules maisons privées à bénéficier d'une pharmacie à usage interne, qui, grâce à l'informatisation du dossier médical, font conditionner par robot, les médicaments des résidents, pour chaque prise et sous sachets individuels.
A partir d'un livret thérapeutique, les médecins établissent leur ordonnance électronique transmise à la pharmacie centrale commune aux trois maisons de retraite. Là, une pharmacienne à temps plein, après avoir établi une ultime vérification pour lever toute erreur ou toute incompatibilité entre médicaments, alimente, à partir de l'ordonnance électronique, le dossier médical informatisé et lance la robotisation du conditionnement de boîtes contenant des sachets individualisés pour chaque prise et ce, pour deux semaines. La boîte porte le nom du résident et sa photographie.
Sur les sachets plastiques scellés figurent le nom du résident, la date et l'heure de la prise, le nom du ou des médicaments et des informations techniques nécessaires à la traçabilité.

Cette superbe rénovation sera inaugurée le 5 octobre en présence du préfet et des élus.

L'association Marc Simian : 150 emplois et un budget de 12 M€

L'ancienne association Mieux vivre son âge, a été fondée en 1955 par des habitants du Touvet sur un projet porté par le père Marc Simian, archiprêtre du village suite à la donation d'une propriété par un habitant du Touvet. Le dévouement des religieuses de la Présentation de Gênes en Italie a permis la création d'une maison destinée à accueillir des personnes âgées, ce sera la maison Saint-Jean au Touvet. En 1980, l'association reçoit un nouveau don et ce sera la création de Sainte-Marie-d'Alloix. Enfin, en 1990, elle reçoit de la congrégation des Sœurs du Christ un troisième don : le superbe bâtiment de Corenc qui deviendra La Providence. Cette association qui porte désormais le nom de Marc Simian gère aujourd'hui ces trois maisons c'est-à-dire 270 résidents, 150 emplois à plein-temps pour un budget global de 12 000 000 € par an. Elle est aujourd'hui en phase de modernisation et d'extension puisqu'elle a en projet la construction d'une nouvelle maison à Saint-Vincent-de-Mercuze et dans la maison de Sainte-Marie-d'Alloix outre de la pharmacie centrale, de l'administration et de la lingerie qui s'y trouvent déjà, la création d'une cuisine centrale.
Cette association est administrée par un conseil d'administration composé de bénévoles : Catherine Lecomte qui est Corençaise en est la présidente (voir article), J.M Cassorin en est le vice-président, Guy Rambaud, le trésorier, et Christine Zougs, la secrétaire. Elle est gérée par un directeur général salarié, José Desaindes.

Catherine L

De père grenoblois et de mère suisse, Catherine Lecomte va suivre des études de langues vivantes dans un établissement de Genève.

Diplôme en poche, elle rentre à Grenoble où se préparent les Jeux olympiques. Elle veut participer à cette grande aventure qui met en émoi toute l'agglomération et pose sa candidature. Elle est embauchée au Comité des Jeux olympiques, d'abord au service financier puis à la communication sous la direction de Roger Alepée, récemment décédé. Le COJO dissous, forte de son expérience, elle intègre une agence de publicité pour y créer un secrétariat et un service communication, dans lequel elle restera 9 ans.
Courant 1971, elle sollicitera un congé sans solde pour saisir l'opportunité hors

"Ayez confiance en la Providence"

PAROLES D'ARCHIVES

En 1270 Guillaume de Grinde à qui appartient le manoir du Mollard signe ses actes sous le titre de « Seigneur du Moulard. ».

Le dernier des Grinde est nommé gouverneur de Grenoble en 1428. Marie de Grinde sa fille porte la seigneurie du Mollard dans la famille des Alleman par son mariage. Son fils devient célèbre sous le nom de Capitaine Molard. Au siècle suivant le domaine du Mollard est acquis par les Boffin, dont Thomas Boffin, qui donne aux récollets de Grenoble l'ermitage de Saint-Eynard où cinq religieux doivent louer Dieu jour et nuit. L'un deux fut d'ailleurs tué par un rocher tombé de la falaise. En 1789 la propriété sert de résidence à la famille Franquières, mais le 19 brumaire an II les registres formant les titres du ci-devant fief sont remis en Mairie de Corenc pour être brûlés sur la place publique. Le furent-ils? Il est certain que le château tombe en ruines après abandon de ses propriétaires, dépossédés par la révolution.
En 1828 a lieu à Grenoble le procès d'Antoine Bertet, qui dans le village de Brangues, fit feu, dans l'église, sur madame Michaud, drame qui inspira le Rouge et le Noir à Stendhal et provoqua une forte émotion sur la population de Grenoble divisée en deux camps opposés, les libéraux anticléricaux et les croyants. Bertet sera guillotiné place Grenette. L'anticléricalisme est en vigueur, se traduisant en pillage et profanation des églises. En 1830 la Révolution de juillet vide les noviciats, les postulantes sont renvoyées dans leurs familles, ainsi que les novices. Monseigneur presse le départ des dames pour

ecomte, la tête et le cœur

du commun, de partir en Iran pour les fêtes de Persépolis dans le cadre d'un contrat avec le décorateur en vogue Jansen, grâce auquel la petite Grenobloise va côtoyer des têtes couronnées et participer aux fastes d'une fête gigantesque.
Puis, mariée à Jean-Jacques Lecomte, chirurgien-dentiste bien connu, elle s'installe à Corenc où habite déjà la famille de son époux et devient mère au foyer.
En 1994, elle retrouve par le plus grand des hasards, Jean-Pierre Vicario, perdu de vue depuis trente ans, qui lui propose de faire partie de sa liste électorale pour les élections municipales de 1995. Pendant treize ans, élue dans cette équipe, elle est successivement conseillère municipale puis adjointe à la communication où elle fait évoluer « le Journal de Corenc ».

Durant cette période, elle représente la mairie au sein du conseil d'administration de l'association « Mieux vivre son âge » et devient vice-présidente de la maison de retraite « La Providence ».
En 2008, ne souhaitant pas faire un mandat supplémentaire, elle s'engage plus à fond dans le bénévolat en faveur des personnes âgées en particulier dans l'association « Mieux vivre son âge » devenue « Association Marc Simian ».
En avril 2008, Catherine Lecomte est élue présidente de cette association qui gère un budget de 12 millions d'euros pour ses trois maisons de retraite, Maison Saint-Jean au Touvet, Maison Sainte-Marie à Sainte-Marie-d'Alloix et « La Providence » à Corenc avec dans la tête de nombreux projets de construction dont celle d'une nouvelle maison de personnes âgées de cent chambres à Saint-Vincent-de-Mercuze.
Chapeau Catherine !

Monique Sacchi-Meunier

Photos Jean-Jacques Lecomte et Jean-Sébastien Faure

le Mollard, qui avait été acheté par mère Sainte Chantal le 18 janvier 1830 dans un état lamentable :
« Hélas je ne peux décrire ce que je ressentis en voyant cette masure et ces ruines en si mauvais état. Il fallait tout refaire, la dépense m'effrayait. Je demandais à Monseigneur comment faire ces réparations, il me répondit « Ayez confiance en la Providence » confie sœur Chantal dans ses mémoires.
A l'avènement de Louis Philippe les tensions s'apaisent. Le roi approuve le 31 octobre 1842 par ordonnance le transfert de Grenoble à Corenc du siège de la congrégation. Les sœurs entrent en leur nouvelle maison en janvier de l'année suivante alors que les murs ne sont pas secs.
« On n'aborde Corenc que par des chemins de montagne, où des charrettes traînées par des mulets transportent le modeste mobilier. En quittant Grenoble on s'élève par degrés sur les pentes d'une montagne massive et trapue qui se nomme le Rachais et l'on découvre un paysage grandiose. A Corenc l'église (l'ancienne) se dresse sur un promontoire en sentinelle qui surplombe la vallée. Le site est un des plus beaux que l'on puisse voir » écrit mère Sainte Chantal qui apprécie le paysage à sa juste valeur. Elle offrit sa démission de supérieure en 1869.
Au cours des deux guerres mondiales, la Providence transformée en hôpital s'illustre dans l'aide apportée aux soldats blessés qui y sont soignés, et aux personnes recherchées qui y trouvent refuge.
« Ce qu'il y a de plus beau à Corenc après le paysage de charme, c'est la chapelle de la Providence, de pur style ogival construite en 1865 » remarqua-t-elle au cours d'une visite. Malgré sa beauté, la chapelle fut démolie en 1986 lorsque les sœurs quittèrent définitivement les lieux après avoir cédé les terrains et fait don du bâtiment à l'association *Mieux vivre son âge*.

Gérard Chenal

Plus de 6 millions d'euros de tra

Un territoire étendu largement à flanc de coteau, un urbanisme pavillonnaire, des voiries et réseaux souvent vétustes, les infrastructures de Corenc ont besoin d'un coup de jeune…

« Intervenir sur les voiries et réseaux nécessite de coordonner l'action municipale avec celle de nombreux services partenaires, Métro pour l'assainissement, S.E. 38, France Télécom… » explique Jean Hovhannessian, adjoint au maire en charge des Travaux. « Nous avons donc fait appel à un bureau d'études spécialisé afin d'organiser les différentes interventions et aussi d'optimiser les subventions dont peut bénéficier la commune » poursuit l'élu.
Au mois de novembre dernier, le cabinet MTM. Infra a donc été missionné par la commune et a entrepris un travail de diagnostic de l'ensemble des voies et de l'alimentation en eau potable sur tout le territoire communal.
Au début de l'été, MTM Infra a rendu son rapport en proposant cinq périmètres de travaux à conduire durant le mandat. La totalité de ces interventions représente un investissement prévisionnel de quelque 6 millions d'euros.
Le 7 juillet, dernier, le conseil municipal a décidé d'engager une première phase de travaux concernant le remplacement des conduites d'eau potable, d'enfouissement de réseaux et d'aménagement de voirie visant à la sécurisation de la zone Eygala, Marius Cottier, Charles de Foucault, place Charles de Gaulle et les travaux d'aménagement et d'enfouissement de réseaux avenue du Grésivaudan entre Marius Cottier et Revirée. Ces opérations seront conduites dès fin 2009 et en 2010.
« C'est un programme très ambitieux pour ce mandat, on peut même dire que l'effort d'amélioration de nos infrastructures, de sécurisation et d'embellissement de la ville est sans précédent » souligne le maire, Jean-Pierre Vicario. « Cet effort est rendu possible par une gestion rigoureuse de nos deniers, des décisions courageuses telle la fermeture de la piscine et aussi une augmentation de nos taux d'imposition qui restent cependant parmi les plus faibles de l'agglomération ».
Embellir la ville, améliorer les rues, renforcer la sécurité, c'est aussi une manière de valoriser notre patrimoine collectif, d'accroître la qualité et le plaisir de vivre à Corenc !

Les premières zones à traiter en priorité

Cinq zones à traiter en priorité à Montfleury ont été déterminées. Celles du Village sont en cours d'identification.

Les cinq zones de travaux de Montfleury ont été identifiées compte tenu de la nécessité de sécuriser les déplacements piétons et de réhabiliter des réseaux vétustes (eaux, réseaux aériens…)

Zone 1 : zone 30 autour des bâtiments publics,
Zone 2 : chemins des Sayettes, Grillons et Oiseaux,
Zone 3 : chemin de l'Eygala,
Zone 4 : chemin de Malanot,
Zone 5 : avenues de Beauregard et Vignes.

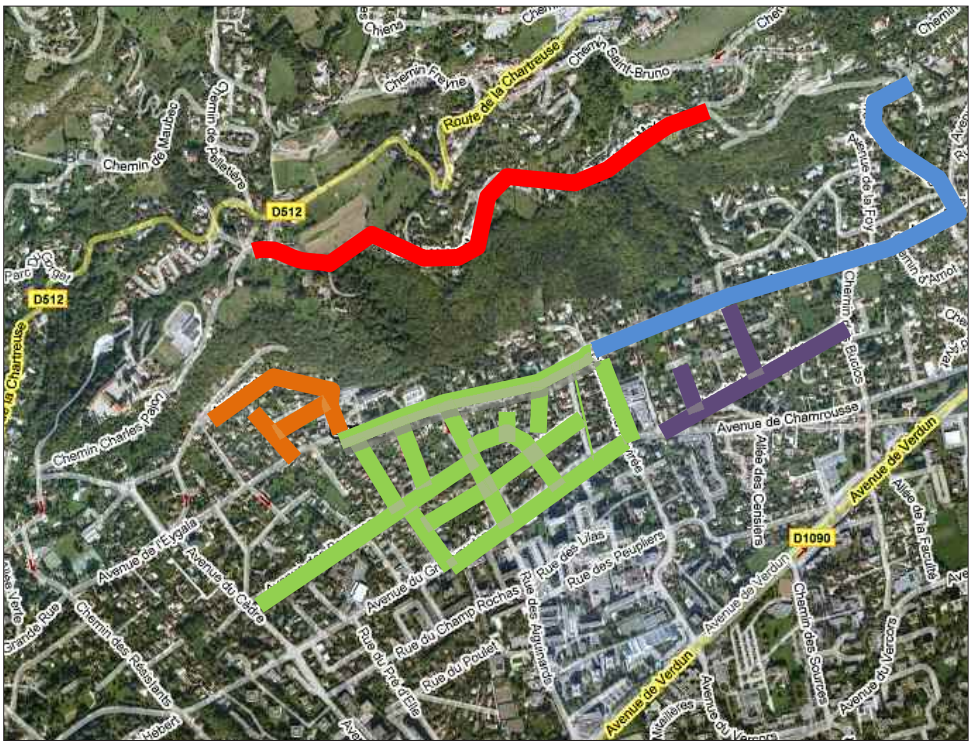

Budget global estimé : 6 900 000 euros

Détail des travaux prévus sur les cinq zones prioritaires :
• 1 400 000 € pour l'eau potable,
• 3 300 000 € pour la voirie,
• 2 200 000 € pour les réseaux EDF, l'éclairage et France Télécom.

Ces travaux seront engagés en 2009-2010 :

- **Trottoirs de l'avenue du Grésivaudan hiver 2009.**
- **Zone 30 : avenue de l'Eygala, avenue des Ayguinards, avenue Marius Cottier.**

vaux dans les prochaines années

Le réseau d'eau potable en première ligne

La phase des études de notre réseau complexe d'eau potable est maintenant bien avancée.

Pour mémoire, il faut nous rappeler que ce réseau s'étend en cascade du réservoir de Vence situé à 793 mètres d'altitude jusqu'à l'avenue du Grésivaudan qui dépasse à peine 200 mètres.
Les grands travaux démarrent, sous maîtrise d'œuvre d'une entreprise unique et seront faits selon des phases dont les deux premières sont en cours de réalisation.
1ère phase: réhabilitation des 8 principaux ouvrages en dur, à savoir 6 réservoirs de stockage d'eau et 2 chambres d'arrivée d'eau sur la commune. Ils représentent le noyau dur du réseau.
Objectif: remplacement complet du système de télégestion, mise en sécurité des ouvrages, reprise des tuyauteries, des vannes et des compteurs en mauvais état
Début des travaux le 15 octobre 2009
Durée prévisionnelle de 4 à 5 mois
2e phase: liaison des réservoirs d'eau de la Garenne et du Parchet.
Objectif: garantir pour une partie du Haut-Corenc une qualité de l'eau égale à celle du reste de la commune, une bonne sécurité incendie et un meilleur service de distribution.
Modalités: remonter l'eau venant du massif de Belledone (eau de la Dhuy) d'un réservoir à l'autre jusqu'à l'altitude de 640 mètres et changer les canalisations de distribution, ce qui correspond à des travaux de 700 mètres linéaires et de 50 mètres de dénivelé. Ces travaux seront faits en très grande majorité sur la route départementale de Chartreuse.
Réalisation: automne-hiver 2009-2010 (la procédure de choix de l'entreprise est en cours).
Des travaux plus modestes seront effectués par le service de l'eau de la commune en octobre et novembre 2009 sur les trottoirs de l'avenue du Grésivaudan, avant leur réfection, pour préparer la suppression ultérieure des servitudes en terrains privés entre l'avenue Marius Cottier et le chemin de la Revirée.
Une information régulière sera apportée aux habitants concernés et nous ferons le maximum pour gérer avec vous les inconvénients liés à ces travaux.

Les travaux prévus aux mois d'octobre-novembre

- **Poursuite du programme de sortie des nouveaux compteurs d'eau sur l'avenue du Grésivaudan, avenue Marius Cottier et Charles de Foucault avant les travaux pour la zone 30 (voir article).**
- **Remplacement de la chaudière de l'école primaire du Village.**
- **Reprises des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sur Charles Pajon et chemin de Pelletière.**
- **Escalier de secours de la bibliothèque du village**
- **Réfection d'une partie du chemin du Bret.**

Inspection des travaux finis...

- **Réalisation d'un bac à sable protégé dans l'école maternelle du Village (ci-contre).**
- **Dépose des poteaux en béton et enfouissement des lignes EDF et France Télécom sur le chemin de Souberthaud et chemin de la Tour des Chiens.**
- **Création de grilles de récupération des eaux pluviales.**
- **Nombreuses reprises de voierie (chemin St Germain, de la Tour des Chiens, St Bruno, Malanot, Bâtonnière, avenue Eygala).**
- **Changement des avaloirs de récupération des eaux pluviales avenue de la Condamine.**
- **Création de la sécurisation en bas de l'institution du Rondeau.**
- **Démontage et repose de la structure bois des jeux d'enfants de la maternelle Montfleury.**
- **Création d'un bourrelet d'enrobé permettant le guidage des eaux pluviales sur la route de Chartreuse.**
- **Création d'une mezzanine dans les locaux des services techniques.**

Jean Hovhannessian : « Intervenir sur les voiries et réseaux nécessite de coordonner l'action municipale avec celle de nombreux partenaires. Nous avons fait appel à un bureau d'études pour optimiser les subventions dont peut bénéficier la commune. »

Jean-Pierre Vicario : « Les travaux sur les infrastructures sont la priorité du mandat. Ils seront échelonnés sur les cinq ans restants pour alléger l'effort financier. »

La Condamine mise en lumière

Parmi les animations des Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre, les Corençais ont pu admirer la nuit venue l'installation-création bénévole de Roman Scrittori, vidéaste corençais, qui avait déployé son talent sur la façade de la mairie, où des cascades lumineuses semblaient déverser leurs flots de lumière à partir des « œils-de-bœuf » de la toiture.

Photo de Jean-Sébastien Faure.

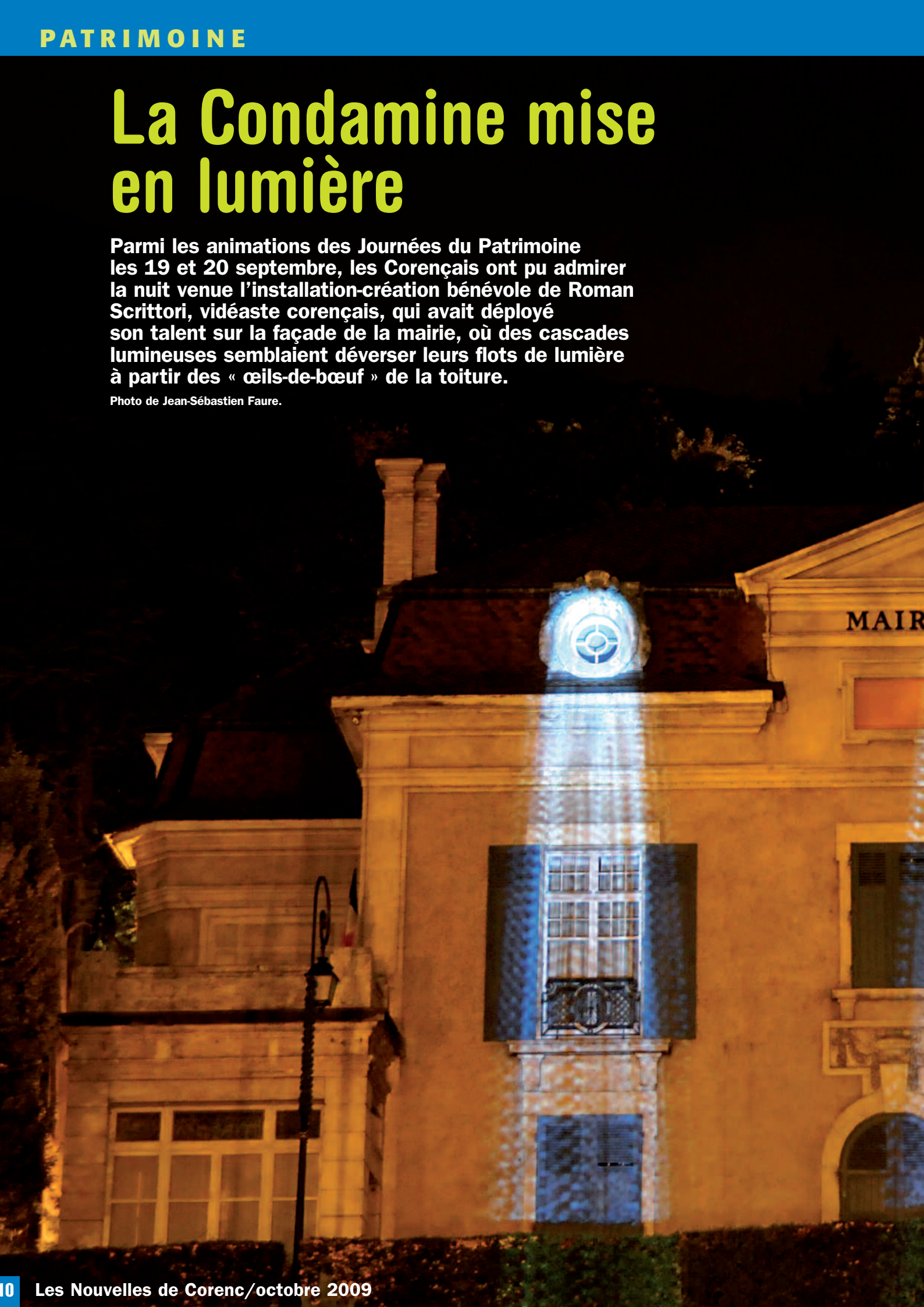

IE DE CORENC

PLU : la concertation continue les 8 et 22 octobre

Le thème « Activité économique, commerce » sera abordé lors de la concertation sur le plan local d'urbanisme (PLU) les 8 et 22 octobre.

L'élaboration du PLU est un moment important de la vie communale. Au-delà de la modification du règlement d'urbanisme, l'élaboration du PLU invite à une réflexion approfondie sur le fonctionnement de la commune : il ne s'agit pas seulement de travailler sur la destination des sols mais de mettre en cohérence l'ensemble des grandes politiques : l'habitat, l'environnement, l'activité économique, l'organisation des déplacements, les services.
L'élaboration du PLU implique également de formaliser une vision de l'avenir de Corenc.
Bien évidemment une réflexion sur l'avenir de notre commune ne peut s'envisager sans une participation active des habitants. C'est pourquoi nous avons engagé cette concertation.

Partager le diagnostic et la vision d'avenir

Elle se déroule en deux grandes étapes :
• une première étape est consacrée à la recherche d'un diagnostic partagé : c'est-à-dire le partage des informations techniques dont dispose la commune et l'écoute des impressions, du ressenti, des analyses des Corençais.
• une deuxième étape consacrée à la traduction d'une vision partagée de l'avenir de Corenc au travers d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Là encore il s'agit d'écouter et d'enrichir les apports techniques et politiques par la vision citoyenne.
L'élaboration d'un PLU réclame du temps et la mobilisation de tous.

Thèmes, dates et lieux de réunion

Consultation des habitants de Corenc Montfleury au foyer municipal, salle Félix-Germain
Après l'habitat et le logement en septembre, seront abordés les thèmes suivants :
• Activité économique, commerces, agriculture : jeudi 8 octobre, 18h30 à 20h30,
• Environnement, paysage, risques, patrimoine : jeudi 12 novembre, 18h30 à 20h30,
• Déplacements modes doux : jeudi 3 décembre, 18h30 à 20h30
• Equipements et services publics : jeudi 14 janvier 2010, 18h30 à 20h30.

Consultation des habitants de Corenc Village en mairie, salle des mariages
Après l'habitat et le logement en septembre, seront abordés les thèmes suivants :
• Activité économique, commerces, agriculture : jeudi 22 octobre, 18h30 à 20h30,
• Environnement, paysage, risques, patrimoine : jeudi 19 novembre, 18h30 à 20h30,
• Déplacements modes doux : jeudi 3 décembre, 18h30 à 20h30,
• Equipements et services publics : jeudi 21 janvier 2010, 18h30 à 20h30.
Attention : Déplacements, modes doux, la réunion aura lieu exceptionnellement salle Félix-Germain jeudi 10 décembre, 18h30 à 20h30.

Amibus : réunion publique

Une réunion publique concernant l'Amibus aura lieu le lundi 19 octobre à 18 h 30 en marie en présence de Jean-Pierre Vicario, maire, et de Pierre Joire, adjoint aux Transports et d'un représentant du SMTC.

Appel à projets pour le site de l'ancienne piscine

Quatre propositions déposées

Merci à celles et ceux qui se sont engagés dans la concertation sur le devenir du site de l'ancienne piscine. Un appel à projet avait été lancé auprès des particuliers et des associations.
Au 31 juillet, date fixée pour la remise des dossiers, quatre projets ont été déposés :
• Un espace multisports, porté par Pierre Joire,
• une nouvelle piscine, à vocation intercommunale, portée par l'association Gymnastique Volontaire,
• un tennis couvert, porté par le Tennis Club,
• une nouvelle bibliothèque, portée par la bibliothèque municipale de la Condamine.
Ces propositions seront présentées par leurs auteurs en réunion publique au cours du 1er trimestre 2010 après avoir été analysées. Le choix d'un ou de plusieurs équipements sera effectué d'ici l'été pour faire l'objet d'une inscription au budget pour 2011.

L'agenda de la MIE (Maison des initiatives et de l'emploi) MIFE Est Isère

Sur inscription au secrétariat
• Collectif Balise : les jeudis 1er, 15 et 29 octobre de 14h à 16h à la MIE.
• Atelier TRE (techniques de recherche d'emploi) les jeudis 8 et 22 octobre de 9h à 12h à la MIE.
• Information collective sur la VAE (validation des acquis de l'expérience) le jeudi 8 octobre à 9h30 à la MIE.
• Information collective Fongecif sur le droit et l'accès à la formation le vendredi 2 octobre 2009 à 14h à la mairie de Crolles.
• Dans le cadre de la semaine pour l'emploi la journée du 23 octobre 2009
- à la MIE : information collective sur la VAE, la mobilité professionnelle, le droit des salariés ;
- à la pépinière Euralp de Saint-Vincent- de-Mercuze, thématique création d'activité : accueil et information.
• Tous les lundis après-midi à la MIE :
- collectif Emploi , de 14h à 16h,
- accueil des nouveaux arrivants, de 14h30 à 16h30.
• Tous les mercredis matins : permanence emploi de 9h à 11h30 à la MIE.
Adresse : l'Horloge, 2 allée des Mitaillères, 38240 Meylan, tél. : 04 76 04 14 50, www.miemife.org

Réouverture du Relais Assistantes Maternelles

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) de La Tronche-Corenc a rouvert ses portes le vendredi 4 septembre et une nouvelle animatrice a pris ses fonctions.

Il s'agit d'Anne Cadic (ci-contre), recrutée en juin dernier par les deux communes, avec l'accord de la CAF; elle consacrera la moitié de son temps à l'animation des temps collectifs du RAM dans les locaux de La Tronche (le mardi et le vendredi de 9h à 11h), avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent; elle renseignera également les parents sur les différents modes de garde lors de permanences; enfin, elle assurera pour ¼ de temps supplémentaire la coordination du réseau « petite enfance » de la commune de La Tronche.
Elle travaillera au sein de l'équipe « petite enfance » de La Tronche, sous la responsabilité de Jacques de Cachard, directeur de la crèche de La Tronche.
Au RAM, des réunions à thème seront proposées toutes les six semaines environ, autour des problématiques de la petite enfance, du soutien à la parentalité et des informations sur le métier d'assistante maternelle.
Les temps collectifs à la crèche de Corenc seront remis en place dès que possible, ainsi qu'un travail de partenariat avec les associations de Corenc: bibliothèque, Verger, Ecole de musique, etc.
Les élus des deux communes souhaitent que le RAM prenne un nouveau départ avec cette jeune animatrice pleine de dynamisme et de projets, et des assistantes maternelles motivées et participantes.

Concert de musique sacrée au Village

Invités par la commission culture de la mairie de Corenc, l'ensemble vocal « Variations » et le « Petit orchestre de Montfleury » proposent un concert de musique sacrée

Après deux ans de représentation dans les châteaux de son spectacle « Renaissance » chanté, joué et costumé (photo ci-contre), l'ensemble vocal « Variations » dirigé par Philippe Thomas s'est associé cette année au « Petit orchestre de Montfleury » dirigé par le talentueux jeune chef Jérôme Dizin.
Ils ont mis ensemble sur pied un programme de musique sacrée à travers les siècles comportant:

- le *Kyrie* de Vivaldi, petit joyau de la musique baroque,
- le *Stabat Mater* de Rheinberger, pièce néoromantique souvent jouée en Europe,
- des extraits des *Béatitudes* d'Henri Dumas, compositeur contemporain, sur des poèmes de Gilbert Lepel Cointet, avec Odile Thomas comme soprano solo. Il s'agira d'une version originale car le compositeur lyonnais a accepté de transcrire l'accompagnement de piano pour l'orchestre. Cette œuvre très facile à écouter est d'une profonde beauté.

Ce programme sera donné le samedi 17 octobre à 20h30 en l'église St-Pierre-St Paul de Corenc Village.
Venez nombreux écouter ces deux groupes corençais! Site de l'ensemble vocal « Variations »: http://pagesperso-orange.fr/ens.voc.variations/

Philippe Roman, invité de la Semaine du goût

Le service culturel de la mairie de Corenc a invité le comédien et cuisinier Philippe Roman en semi-résidence durant la semaine du goût du 12 au 17 octobre.

L'auteur des livres *Mets et mots* et *L'opéra-bouffe* interviendra dans les écoles élémentaires et maternelles de la commune, en animant certains cours , guidé par les enseignants; à partir de recettes et de dégustations, il amènera les enfants, de façon ludique, à découvrir de nouvelles saveurs, qu'il illustrera par des poèmes et des lectures.

Ateliers d'écriture...

Dans les bibliothèques du Village et de La Condamine, Philippe Roman animera des ateliers d'écriture autour de la cuisine et du goût.
Le jeudi 15 octobre à 18h30, à la bibliothèque de La Condamine, il y aura un atelier de dégustation de vins, illustré par des textes de Philippe Roman.
L'animation à la bibliothèque Pour Tous du Village aura lieu le vendredi 16 à 18h.
Pour ces ateliers, il faut s'inscrire à l'avance auprès de chaque bibliothécaire.
Le même jour à 15h, les personnes âgées du foyer-logement Le Verger et du club « Arc-en-ciel », participeront à un après-midi « chocolaté », agrémenté de lectures, sur le thème du chocolat (s'inscrire auprès de la directrice du Verger: I. Deschamps).

... et cours de cuisine

Enfin, un stage « cuisine » comprenant quatre séances de trois heures chacune, sera organisé pour les adultes, sur différents thèmes, tout au long de la semaine, à la salle Fernand-Boucher :

- le lundi 12 octobre de 16h à 19h sur le thème de la volaille,
- le mercredi matin de 9h à 12h sur le thème des légumes et des œufs,
- le mercredi de 14h à 17h sur le thème des entremets et desserts,
- le vendredi de 11h à 14h sur le thème du poisson.

Pour le stage de cuisine, les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès d'Emmanuel Rosiéjak, au 04 76 18 50 01 (maximum 12 personnes). La participation à ces animations est prise en charge par la commune.
Pour clore cette semaine du goût, un dîner-spectacle avec Philippe Roman sera organisé prochainement à la salle Fernand-Boucher.
Une belle semaine en perspective!

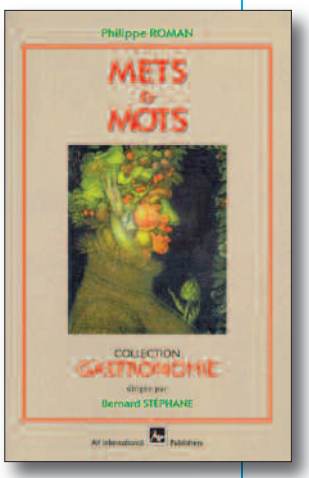

Le monoxyde de carbone, ennemi sournois

Inodore, invisible, non irritant, le monoxyde de carbone, gaz toxique, est, chaque année, à l'origine de nombreux décès. Quels gestes de prévention adopter ?

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

Le monoxyde de carbone peut être produit par de nombreux équipements :
- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

▷ ***Avant l'hiver,*** faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations : Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.

Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

▷ *Veillez toute l'année* à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :
- aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid ;
- n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

Même un foyer à éthanol moderne peut être source de danger...

Document Cheminée Horus

Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion

Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses…).

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion

Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage…) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.

Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas :

❶ Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.

❷ Arrêtez si possible les appareils à combustion.

❸ Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.

❹ Appelez les secours : 112 : numéro unique d'urgence européen, 18 : sapeurs pompiers, 15 : Samu.

❺ Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs-pompiers.

Pour en savoir plus

Sites d'informations :
- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- logement.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

Libre expression

Groupe Ensemble pour Corenc

Cela ne peut plus durer!

Depuis de nombreuses années, nous alertons les autorités compétentes sur les nuisances que subissent les riverains du Centre de Placement Immédiat du Ministère de la Justice avenue de l'Eygala. Insultes, menaces, dégradations sont le lot quotidien des voisins malheureux de ces jeunes délinquants souvent multi-récidivistes.

Au mois de mars, notre maire a alerté madame Dati alors Garde des Sceaux, sans résultats... Il y a quelques jours, il s'est tourné vers notre nouveau Garde des Sceaux, Michèle Alliot-Marie. Nous plaçons beaucoup d'espoirs dans l'écoute de madame Alliot-Marie, femme énergique, de grande qualité et consciente des réalités locales.

Nous considérons qu'un tel établissement n'a pas sa place dans un quartier où vivent de nombreuses personnes âgées et vulnérables et à proximité de deux Ecoles et quatre établissements d'enseignement secondaires accueillant quelque 2500 jeunes.

Jusqu'à présent notre équipe et notre maire n'avaient pas souhaité porter ce débat sur la place publique, face à la légitime exaspération de nos concitoyens et aux lettres et pétitions tout à fait justifiées qui parviennent en mairie, nous lançons un cri d'alarme.

Le groupe des élus d'Ensemble pour Corenc

Groupe Corenc Citoyenneté

PLU: l'avenir de Corenc est entre nos mains à tous

Comme nous l'avons déjà signalé, nous, élus de Corenc Citoyenneté sommes trop souvent témoins de décisions prises à la hâte, d'investissements prévus et votés et finalement... reportés. Par exemple, en 2008, seulement la moitié des investissements ont été réalisés par rapport à ceux votés dans le budget initial! Quant aux projets d'investissements votés en juillet dernier, ils ne seront sûrement pas réalisés en 2009-2010. Ce vote n'était qu'une première étape permettant de déposer des demandes de subventions. Ainsi, bien souvent, les réalisations ne sont-elles pas à la hauteur des attentes des corençais. Des travaux pourtant indispensables ne sont pas effectués. Quelques exemples parmi tant d'autres: sécurisation de la route de Chartreuse, local digne de ce nom pour la bibliothèque de la Condamine, grilles de récupération d'eau pluviale le long de routes, ...

A l'opposé de cette façon d'agir, l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) prépare l'avenir. Nous sommes invités dans les mois qui viennent à des concertations pour donner notre point de vue sur ce que nous voulons pour l'avenir de Corenc . Il s'agit de contribuer au « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD) de la commune, pièce maîtresse du PLU qui donne une vision des projets à mener pour les quinze prochaines années.

Ne pensez pas qu'il s'agit de réflexions pour spécialistes, venez nombreux donner votre point de vue sur les sujets de votre vie quotidienne: transports, équipements publics, etc. Nous avons besoin de vous pour construire votre avenir!

Le groupe des élus de Corenc Citoyenneté

Sur l'agenda d'octobre

- 8 octobre: concertation PLU: salle Félix Germain (18h30),
- 17 octobre: concert de l'ensemble Variations à l'église St-Pierre-St-Paul,
- 20 octobre: accueil des nouveaux Corençais à 18h30 en mairie,
- 21 octobre: vernissage de l'exposition Termat,
- 22 octobre: concertation PLU: salle des mariages en mairie (18h30).

Etat civil

▷ **Naissances**: Emma Nissen, le 6 juillet 2009; Louis Carbonnières, le 7 juillet; Raphaël Velloso-Gomes Da Cruz, le 11 juillet; Tiago Mendez-Barral, le 18 août.

LES NOUVELLES DE CORENC
est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère).
Directeur de la publication: Jean-Pierre Vicario.
Rédactrice en chef: Monique Sacchi-Meunier.
Photos: Jean-Sébastien Faure, SGP, Jean-Jacques Lecomte, X, droits réservés.
Adresse: La Condamine, 38700 Corenc.
Tél.: 04 76 18 50 00. Fax: 04 76 18 50 05.
Courriel: communication@ville-corenc.fr
lemaire@ville-corenc.fr. Internet: www.ville-corenc.fr
Imprimé en France. Dépôt légal à parution.

Un nouveau médecin dans la commune

A noter l'installation à Corenc du docteur Inès Cabrero-Bertel, médecin généraliste, 50 avenue du Grésivaudan, dans le cabinet où sont déjà installés les docteurs Patrick Perrin et Pierre Chalandré. Tél. : 04 76 89 16 11.

Permanences

- Le maire reçoit le lundi de 15h à 18h sur rendez-vous.
- Permanences notariales: les jeudis 1er, 15 et 29 octobre (17h à 18h).
- Permanences juridiques: les jeudis 8 et 22 octobre (18h à 18h45).
- Permanence du médiateur: le mercredi 7 octobre (15h à 17h15).

Rappel: les rendez-vous pour les permanences sont pris jusqu'au vendredi midi précédant la permanence.

- Ramassage déchets végétaux: les lundis 7 et 19 octobre.
- Ecrivain public : Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, selon les besoins, à la mairie (tél. : 04 76 18 50 00) ou le matin dans les locaux de l'Association familiale (tél. : 04 76 88 00 27).
- Police municipale, tél.: 04 76 18 50 10.
- « Corenc Citoyenneté »: les élus reçoivent sur rendez-vous. Tél.: 04 76 18 50 00.
- La mairie est ouverte du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 18h30 (fermée le matin), le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Tél.: 04 76 18 50 00.

- Services techniques, tél. : 04 76 18 50 01.

Virginie Gariel, tapissière : plus qu'un métier, un moyen de s'exprimer

Mère de famille, Virginie Gariel a passé, il y a deux ans, un CAP de tapisserie d'ameublement, aboutissement de quatre années de cours.

« Je me suis lancée par besoin de me réaliser », assure-t-elle. Par chance, les talents à exploiter ne lui manquent pas : des mains qui savent travailler avec habileté, un sens des couleurs, un art de savoir mélanger les matières.

Elle travaille beaucoup le cuir et la peau et ne s'en lasse pas : « C'est une matière qui est vivante sous vos doigts. » Elle n'en délaisse pas pour autant les autres matières textiles : lin, soie, laine sèche et aussi les tissus plus modernes. « Tout réside dans la manière de proposer au client une association de coloris et matières pour trouver une harmonie. »

Les Corençais qui ont fréquenté la brocante, où elle avait un stand, ont pu admirer ses réalisations : pas mal de fauteuils anciens du Louis XV au Napoléon III ; des fauteuils modernes avec des garnitures aux montages très variés ; quant à l'apparition de la mousse, vers les années 50, elle a révolutionné les agencements d'intérieurs.

Même si elle aime apporter sa touche personnelle dans la rénovation, Virginie n'en pense pas moins qu'un vieux fauteuil hérité d'une grand-mère mérite qu'on respecte la charge affective qu'il recèle : « La réfection, c'est-à-dire la remise à neuf, est une mission de confiance : chaque meuble a son style, son histoire, dont témoignent parfois quelques accidents de parcours ; il s'agit avant tout de lui donner une nouvelle vie. » Virginie restaure aussi des têtes de lit, rehousse des canapés des chaises de salle à manger … Elle travaille à l'ancienne : au crin, à la semence et selon les techniques traditionnelles de la tapisserie.

Qui sont ses clients ? « Comme je fonctionne surtout, pour le moment, sur le mode du bouche à oreille, ma clientèle est issue de mes relations de proximité ; elle touche en priorité les 35-40 ans, mais aussi la grand-mère qui m'envoie ses "copines" et fait ainsi circuler l'information. En fait, j'ai des clients(e)s de 35 à 97 ans. » Chaque client, chaque chantier est différent, le tout, c'est de savoir écouter pour proposer une réalisation adéquate.

Virginie bouillonne de projets : elle souhaiterait passer de la rénovation à ses propres créations, développer la réalisation de pièces uniques, sur commande. Pour cela, elle a au moins deux atouts : « J'accorde un soin particulier à la finition (galons, clous décoratifs, superposition de rubans…) et, sur ce point-là, je sais que je peux me démarquer d'autres tapissiers ; c'est une valeur ajoutée. De plus, la couleur est essentielle dans mon travail ; c'est l'élément clé de mes créations. »

Paule Gaudfrin

✔ *Virginie Gariel, 70 bis, avenue de l'Eygala 38700 Corenc, tél. : 06 79 50 98 16, courriel : contact@gariel-tapissier.fr*

Hubert Dal Molin, ou l'art du mandala

Une semaine – du 5 au 12 septembre derniers – aura été nécessaire à Hubert Dal Molin et aux membres de l'association Dolma Enfants du Tibet pour élaborer en mairie de Corenc un splendide mandala aux armes de la commune, qui a été dispersé le 13 septembre selon la tradition tibétaine.

Qu'est-ce qu'un mandala ?

Mandala est un terme sanskrit signifiant cercle, et par extension, sphère, environnement, communauté. Il désigne avant tout l'entourage sacré d'une déité. Au Tibet, le mandala est réalisé avec du sable de couleur. Sa construction est en elle-même une pratique spirituelle. Une fois réalisé, il est dispersé et le sable recueilli est offert comme présent à la déité.

Photo Jean-Jacques Lecomte

SAINT-VALENTIN

Ce sera les 6 et 7 février prochains

Ne voulant pas que Corenc oublie la belle tradition de fêter la Saint-Valentin dont l'origine, la fête des vignerons, remonte à la fin du 19e siècle, un petit groupe d'irréductibles a décidé de maintenir cette magnifique occasion de rencontres et de joies partagées. La Saint-Valentin 2010 aura donc lieu les 6 et 7 février 2010. L'équipe vous propose un dîner dansant le samedi soir 6 février, suivi le dimanche matin 7 février de la traditionnelle messe chantée dans l'église de Corenc Village, avec bénédiction du bayart et distribution de brioches. La messe sera suivie d'un apéritif offert à tous les habitants de Corenc. Parce que la vie communautaire, dans une petite municipalité comme Corenc est une richesse à entretenir, l'équipe compte beaucoup sur votre participation à cette Saint-Valentin 2010. Le comité 2010 est composé de présidente Evelyne Tardy (présidente, tél.: 04 76 88 07 90 ou e.tardy.corenc@ wanadoo.fr, Maryse Gagou (trésorière: 06 66 52 94 28 ou mygagou@yahoo.fr), Joséphine Loiodice (vice-présidente, tél. : 06 22 41 82 54), Gérard Chenal, Dany Marlet, Chantal Peroni, Françoise Soulès, avec le soutien de Bernard Gagou, Bernard Marlet, André Bernard, Gilles Potherat, Brigitte et Gilbert Quaix.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

En bonne forme !

Les activités de la Gymnastique volontaire de Corenc ont repris. Il est encore temps de venir nous rejoindre, dans une ambiance conviviale, pour être acteur de votre bonne forme.
Nos horaires:
• gymnastique adultes: salle Mure-Ravaud, lundi 8h30 à 9h30, jeudi 8h30 à 9h30 et 9h45 à 10h45; salle Fernand Boucher, lundi 19h à 20h, mercredi 19h à 20h;
• gymnastique Seniors: salle Mure-Ravaud, mardi 9h45 à 10h45;
• danses folkloriques: salle Fernand Boucher, vendredi 14h30 à 16h30;
• randonnée pédestre et raquettes*: mardi en alternance: après-midi ou journée (* organisée par la GV de La Tronche).
Renseignements:
• gymnastique: 04 76 90 69 58 ou 04 76 04 98 11,
• danses: 04 76 90 13 48,
• randonnée: 04 76 90 12 97.

ARC-EN-CIEL

Rencontre avec le club ami de Quaix

Voici le programme du club pour le mois d'octobre 2009:
• jeudi 1er octobre: club habituel (scrabble, belote, etc.),
• jeudi 8 octobre : loto salle Félix-Germain,
• samedi 10 octobre: repas avec le Club de l'amitié de Quaix,
• jeudi 15 octobre: club habituel (scrabble, belote, etc.),
• jeudi 22 octobre : loto au Verger,
• jeudi 29 octobre: club habituel (scrabble, belote, etc.), anniversaires.
Renseignements auprès d'Andrée Dipéa au 04 76 88 00 50 et Annick Thomasset au 04 76 88 02 65.

ASSOCIATION FAMILIALE

Des places encore disponibles...

Des places sont encore disponibles dans certains de nos cours:
• informatique: dix séances le lundi de 17h30 à 19h30, école primaire de Montfleury,
• yoga: le mardi de 8h30 à 10h et de 20h30 à 22h, salle Fernand Boucher le jeudi de 19h30 à 21h, salle Félix Germain,
• théâtre: salle Fernand Boucher, soit le mardi de 17h à 19h, soit le mercredi de 10h à 12h, soit le jeudi de 17h à 19h, soit le vendredi de 17h à 19h,
• peinture: salle des Mouflets à Montfleury le lundi de 9h00 à 11h30 ou de 17h30 à 20h, le vendredi de 17h à 19h.
Téléphones: 04 76 88 00 27 (répondeur) ou 06 19 04 51 36 après 17h30 ou le mercredi.

BIBLIOTHÈQUE

Parler l'anglais

▷ ***Bibliothèque municipale de La Condamine***
Would you like to maintain or improve your english conversations skills? Groupe de discussion en anglais à la bibliothèque municipale de La Condamine, animé par Brad Dickson, le mardi à 14h, tous les 15 jours, à partir du 6 octobre. L'atmosphère est détendue et conviviale. Il faut simplement savoir lire un article en anglais et pouvoir en discuter en groupe. La participation est libre et gratuite, il suffit de vous inscrire auprès de la bibliothécaire, Myriam David.

AMIS DE CORENC

Près de 80 exposants à la brocante

Dimanche 13 septembre s'est déroulé le traditionnel vide-greniers d'automne sur la place du Village et sur la presque totalité de la longueur du chemin Freyne. Près de quatre-vingts exposants avaient répondu présent pour participer à la fête et proposaient à la vente des objets depuis les plus courants aux plus insolites. Bref, de quoi satisfaire la curiosité des uns et le plaisir de chiner des autres. Beaucoup de matériel, bibelots et objets divers ont changé de main. Dresser une liste des objets aperçus sur les étals serait utopique tant ils étaient nombreux et variés. Nous citerons rapidement les beaux meubles copies d'ancien, les bibelots de brocante et plus récents, les tableaux, les livres et la cohorte des jouets et vêtements d'enfants et adultes. Cette fois encore, le président et les bénévoles de l'association « Les Amis de Corenc », organisatrice de la manifestation, avaient bien fait les choses et l'organisation a été bien maîtrisée. Les Corençais et de nombreux visiteurs alentours ont pu apprécier la convivialité de l'accueil qui leur a été réservé à la buvette et la qualité des denrées proposées. Chacun à sa façon a vécu cette journée en promettant de se retrouver très vite au prochain vide grenier de printemps prévu en mars 2010.

Concours de lecture pour les adolescents

▷ ***Bibliothèque Pour Tous de Corenc Village***

Défi ados! La bibliothèque du Village propose aux élèves de collège un concours de lecture comprenant six romans sur différents thèmes autour de l'adolescence: être ado dans notre société de consommation, vivre dans une secte, sortir de sa condition dans un petit pays de l'Himalaya,le regard des autres, etc. Les collégiens voteront pour leur livre préféré. Sils sont assez nombreux, cela pourra se faire après une petite discussion.

Pour les adultes, deux animations ce mois-ci. Dans le cadre de la semaine du goût, la bibliothèque pour tous accueillera mercredi 14 octobre, de 17h30 à 19h30, et vendredi 16, de 20h à 22h, Philippe Roman, homme de cuisine et d'écriture pour des lectures de textes humoristiques et versifiés d'inspiration culinaire. Titre de ces deux interventions: « Après-midi chocolat-thé ». Merci de vous inscrire à la bibliothèque. Puis mardi 20 octobre de 14h30 à 16h30, ce sera au tour de la littérature mexicaine d'être à l'honneur. Huguette Barlet, récemment certifiée comme bibliothécaire, animera une discussion autour d'une sélection d'écrivains mexicains, ceci dans le cadre de sa formation. Que vous soyez adhérents ou pas, amateurs de littérature latino-américaine ou pas: Bienvenidos a Mexico!

Tennis: que la lumière soit!

Le club de tennis de Corenc vient de faire installer l'éclairage sur les deux courts en terre battue (l'éclairage avait été installé par la commune sur les quatre courts en greenset)

ECOLE DE MUSIQUE

De la chorale à l'orchestre

L'école de musique a repris le 21 septembre. Si vous le désirez vous pouvez encore vous inscrire en cours d'instrument et de formation musicale.

Nous pouvons également vous accueillir à la chorale ou à l'orchestre. Renseignements au 04 76 90 39 52.

« Qu'est ce qu'elle a ma gueule ? »

Robert Termat prétend répondre à cette question provocatrice, en exposant 17 autoportraits récents et quelques dessins à l'encre de Chine , à La Condamine, lieu qu'il connaît pour y avoir exposé plusieurs fois dans le passé.

Originaire du Fontanil, il se consacre à la peinture depuis 40 ans... Il eut très tôt la vocation et fit les Beaux-Arts à Grenoble, tout en travaillant comme architecte décorateur. Passionné par les arts de la scène, il collabora à la création de décors et costumes.
Il réalisa aussi des décorations dans des lieux publics, parmi lesquels, la mairie de Saint-Egrève, le siège social de Merlin Gerin, la Maison de la culture de Grenoble, etc.
Robert Termat est un homme d'action, curieux de tout; il cumule les expériences innovantes, multiplie les rencontres dans tous les milieux. Il est un peu saltimbanque et rêveur...
Au début, il fut beaucoup inspiré par les « nus », d'abord à l'encre, puis à l'huile et à l'acrylique, sur des supports différents:

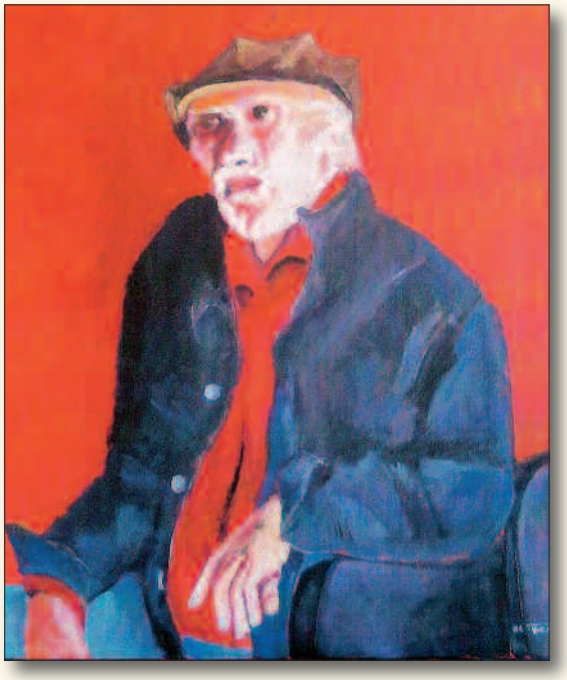

cartons ondulés, papier de soie, marouflage...
Il aime beaucoup passer du figuratif à l'abstrait selon l'inspiration; il chemine lentement, tâtonne, mature ses fresques, peintures murales et tableaux.
A l'automne de sa vie, il nous donne à voir des portraits de l'artiste, de l'homme, par lui-même, exercice que de nombreux peintres ont pratiqué... Cela s'apparente à une autobiographie en littérature, où il se raconte, se découvre lui-même, vieil homme aux boucles blanches, le regard masqué par le rebord de son éternel chapeau noir, les bras ouverts, toujours en mouvement, accueillant, chaleureux...
On trouve des toiles de Termat dans plusieurs musées dont celui de Grenoble et de Cognac, et dans des collections particulières en France, en Allemagne, en Suisse, en Hollande et aux Etats-Unis.
Ses œuvres ont été exposées lors de très nombreuses expositions personnelles et collectives en France et à l'étranger. La mairie de Corenc est heureuse d'accueillir à nouveau ce « personnage » si original et attachant...

✔ *Vernissage le mercredi 21 octobre à 18h30. Exposition jusqu'au 15 novembre.*